

Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine

Stephanie Latte

► To cite this version:

Stephanie Latte. Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine. Naïma Bouras. Regards croisés sur les printemps arabes : ruptures/continuités dans l'analyse des sociétés en mutation, Éditions L'Harmattan, pp.151 - 158, 2019, 9782343180878. hal-02347146

HAL Id: hal-02347146

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02347146>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article : Stéphanie Latte Abdallah, « Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine », in Naïma Bouras (dir.), *Regards croisés sur les printemps arabes : ruptures/continuités dans l'analyse des sociétés en mutation*, Paris, Éditions L'Harmattan, Collection Perspectives Stratégiques, 2019, p. 151-158.

Un long printemps : mobilisations alternatives et transformation de l'engagement en Palestine

Les « printemps arabes » sont survenus après une décennie de très forte mobilisation des sociétés civiles, aussi bien en Égypte, qu'au Maroc ou en Jordanie, ou bien en Palestine. La dynamique du printemps jordanien s'est inscrit dans des revendications « classiques », proches de celles entendues au Maroc, axées sur deux points centraux : des revendications socio-économiques venant de secteurs de la population jusque-là soutiens du régime et des demandes de réformes politiques anciennes (ouverture politique, réforme électorale, évolution du régime vers une monarchie de type constitutionnel) revivifiées dans un large front d'opposition, incluant de nouveaux mouvements de jeunesse. Si le « printemps » a existé en Palestine, il a été singulier quand le blocage des institutions et de la représentation démocratique est ici largement dû à l'emprise du conflit et au maintien de l'occupation israélienne. Déclenché après les révolutions tunisienne et égyptienne et les protestations en Jordanie et au Maroc, il s'est en effet tout autant adressé aux représentants politiques palestiniens qu'à l'occupant, en formulant des demandes à même de reconstruire l'unité et les moyens d'agir d'une société fragmentée. Les printemps arabes s'inscrivent donc dans la continuité des demandes de démocratisation et du processus d'individualisation dans les sociétés arabes. Si l'on a été surpris par l'événement, c'est-à-dire par le moment de son surgissement, provoqué par une conjonction d'éléments, le phénomène n'a en revanche pas été une découverte pour ceux qui travaillent sur ces sociétés civiles qui revendiquaient vivement, au moins depuis les années 2000, vis-à-vis des États, d'autres formes de citoyennetés, des droits politiques, sociaux et également personnels.

Dans les territoires palestiniens occupés, on peut considérer que le « printemps » a été éphémère, si on le limite aux manifestations des mois de février et mars 2011 : il s'agissait pour l'essentiel de mobilisations de jeunesse portées notamment par le Mouvement du 15 mars en Cisjordanie et Gaza et Youth Break Out dans la bande de Gaza. Si la plupart de ces groupes étaient formés par des indépendants, les jeunes des partis les rejoignirent de même que leurs aînés, des militants ayant participé à la première ou la seconde Intifada. Cette mobilisation s'est prolongée en septembre 2011 par des revendications socio-économiques et des grèves portées par des syndicats et des acteurs du monde du travail, tels que les taxis, employés de la compagnie d'électricité...etc. Mais on peut aussi considérer que ces manifestations ont participé d'autres formes de mobilisations à l'œuvre : les acteurs du Mouvement du 15 mars ont ainsi pour beaucoup rejoint les mouvements locaux de la résistance populaire commencé dans un certain nombre de villages depuis 2004. Ces mobilisations sont alors à envisager comme un moment d'un long printemps palestinien et des transformations de l'engagement en Palestine.

Ces mobilisations ont posé la question de la démocratisation autour de deux types de revendications : d'un côté, la fin de la scission intra-palestinienne entre le Fatah et le Hamas, et de l'autre, la représentation démocratique de tous les Palestiniens. La fracture entre deux Autorités concurrentes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza survenue en 2007 a, avec le temps, impliqué un fort déficit démocratique. Si les manifestations ne parvinrent pas ici à créer un large front commun et à durer, elles s'appuyèrent ainsi sur des idées qui sont largement partagées dans les Territoires. Les différents mandats électoraux sont arrivés à leur terme alors que la situation politique et institutionnelle ne permettait pas l'organisation des élections prévues : le mandat présidentiel a légalement pris fin en 2009, celui du Conseil Législatif depuis 2010 et les élections municipales ont également été reportées. Le mot d'ordre était la fin de la scission (*inquissam*) et plus largement l'unité du peuple et de la société palestinienne. Dans ce but, étaient demandées la libération des détenus politiques présents dans les prisons palestiniennes - ceux, Fatah, incarcérés à Gaza et ceux, Hamas, en Cisjordanie, la fin de la guerre médiatique entre les deux entités, et une véritable représentation de l'ensemble du peuple palestinien où qu'il se trouve par le biais d'une refondation de l'Organisation de Libération de la Palestine. Revivifier l'OLP, elle aussi en plein déficit démocratique, mais seule entité prenant en compte à la fois les résidents de la Cisjordanie et de Gaza, les Palestiniens d'Israël, et toute la diaspora palestinienne. Les manifestants remettaient ici clairement en cause la légitimité de l'Autorité palestinienne ou du Hamas à Gaza à parler au

nom de tous, et, par extension, le cadre inopérant des Accords d'Oslo. Ils replaçaient dans l'actualité une idée ancienne, avancée par un certain nombre d'acteurs, et notamment par le Document des prisonniers de 2006 signé par l'ensemble des représentants des partis en prison, qui entendait déjà proposer des solutions pour éviter l'éclatement politique : l'élargissement de l'OLP à l'ensemble des partis, et particulièrement au Hamas et au Djihad ; de nouvelles élections au sein de son instance représentative, le Conseil National palestinien, non réélu depuis 1988; l'abolition du système de quotas dans le mode de représentation des partis en son sein (dont l'influence a changé depuis des décennies) en faveur d'élections à la proportionnelle. La question de la place des jeunes au sein des partis politiques a également été soulevée par les différents mouvements.

L'Autorité palestinienne, d'abord inquiète des soulèvements arabes et ébranlée par la perte du parrain égyptien dans les négociations de paix, Hosni Moubarak, que Mahmoud Abbas soutint jusqu'au bout, accentuant la colère des manifestants, réagit par la répression, via notamment l'action violente de militants du Fatah. Puis, elle adopta une attitude plus paternaliste et marginalisa peu à peu le mouvement tout en s'appropriant publiquement ses revendications et en lui laissant la possibilité d'occuper la fameuse place Al-Manara à Ramallah. Les critiques portées sur ces groupes par les cadres partisans ont insisté sur la distance entre leurs origines sociales, modes de vie et de mobilisations et le « peuple » palestinien, supposé plus rural et éloigné des préoccupations de cette jeunesse des villes, polyglotte et axée sur les communications virtuelles et les mobilisations électroniques. L'objectif politique était de rappeler l'emprise des partis sur la rue. En Cisjordanie, pour les cadres du Fatah, il s'agissait de faire valoir qu'ils étaient les mieux placés pour représenter ce fameux peuple. Ces cadres rappelaient l'origine de mouvement révolutionnaire et combattant du Fatah, gommant le rôle gestionnaire actuel d'une part importante de ses membres, devenus fonctionnaires de l'Autorité palestinienne. Et c'est en vertu de cette qualité révolutionnaire que le Fatah était présenté comme celui qui incarnait quasiment naturellement le peuple. Ainsi, la démarche à l'ONU pour la reconnaissance de l'État de Palestine a été placée par l'Autorité dans cette perspective d'un printemps palestinien. Elle s'est inscrite dans une volonté unilatérale de refondation d'un « nous » palestinien, en faisant fi des dissensions et de la question de la représentation démocratique des Palestiniens, largement posée par les jeunes du printemps et par la plupart des acteurs politiques et sociaux, du Hamas à la gauche et aux comités de résistance populaire. Les argumentaires déployés ont placé Mahmoud Abbas dans la situation du peuple contestataire face à un État, ici occupant, et une communauté internationale attentiste, incapable de

faire respecter le droit international enfreint par la politique israélienne- et particulièrement par la poursuite de la politique de colonisation en Cisjordanie. Les déclarations et le vocabulaire employés illustrent ce « coup » politique interne. Lors de son discours à l'ONU le 23 septembre 2011, le président Abbas dit le droit des Palestiniens à vivre sans occupation : à l'heure du printemps arabe, il était temps pour un printemps palestinien dont il déclara l'avènement à son retour à Ramallah. Sur la place Al-Manara, une gigantesque chaise bleue figurant cette demande à l'ONU fut installée et surplombée du fameux slogan « *Erhal* (Dégage) ».

Les groupes de jeunes qui avaient lancé le printemps palestinien ont pris acte de leur incapacité à mobiliser largement la société. La division interne des partis politiques, et tout particulièrement de la gauche sur la question syrienne (entre une position d'alignement par défaut sur la Syrie de Bachar al-Assad face aux groupes djihadistes et aux menées des pays du Golfe et en faveur de l'axe de la résistance à Israël constitué par la Russie, la Syrie, l'Iran et le Hezbollah, et une position contre l'autoritarisme violent de la dynastie des Assad et en faveur de la Révolution syrienne), a sans doute également contribué à l'impossibilité d'élargir la contestation. Ce fut plus clairement le cas en Jordanie où la guerre en Syrie a mis un frein au printemps jordanien en divisant l'opposition au régime.

Le Mouvement du 15 mars cessa d'exister comme tel tout en continuant ses activités sur le volet des mobilisations électroniques via des sites, blogs. Par ailleurs, ses acteurs ont peu à peu redirigé leur militantisme et reformulé l'idée de printemps palestinien autour d'autres types d'action. D'une part, en faisant de la question des prisonniers politiques au sens large, et particulièrement de ceux détenus en Israël, un axe central de leurs revendications, s'inscrivant ainsi au cœur d'une préoccupation largement partagée par la population et les forces sociales et politiques palestiniennes. D'autre part, en associant leurs actions à celles de la résistance populaire. La résistance populaire réunit des indépendants et des militants partisans dans des actions concrètes de résistance pacifique et médiatisée aux prédatons de terres impliquées par le tracé du Mur, par les colons ou l'armée en divers lieux de Cisjordanie. Ces mobilisations consistent en des manifestations hebdomadaires où se retrouvent des militants palestiniens, israéliens et internationaux. Ces modes d'actions pragmatiques se sont peu à peu développés depuis 2004, autour de comités villageois et locaux (tels ceux des villages de Nailin, Beilin, Nabi Saleh, de la vallée du Jourdain ou du quartier de Cheikh Jarrah à Jérusalem-Est), de la campagne Stop the Wall initiée par Jamal Juma qui réunit des indépendants et des militants des partis de gauche (PDLP,

FPLP, Parti du peuple-communiste), du mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) et d'ONG de défense des droits humains, comme une alternative militante aux voies jusqu'alors empruntées par les principaux acteurs politiques : les négociations ou la lutte armée. A Gaza, le Mouvement de résistance à la zone de sécurité coordonne également des actions. Face à l'échec de l'objectif de libération nationale, ces collectifs défendent des droits sur l'eau, à cultiver la terre, à la mobilité...etc., les « mêmes droits » que ceux dont bénéficient les Israéliens dans un espace de facto partagé.

Face aux recompositions territoriales induites par les transformations des dispositifs de contrôle de l'occupation israélienne et au morcellement du territoire, on assiste à une relocalisation des résistances. Ces actions à l'échelle villageoise se sont en effet poursuivies depuis quelques années dans un autre registre par des engagements de citoyens ancrés dans une perspective économique. Ces deux types de mobilisations locales posent, de façon distincte, la question de l'absence de souveraineté sur les ressources quasiment toutes appropriées par l'État israélien autour de l'idée de retrouver un usage et des droits à ses ressources, et ainsi, au-delà, des formes de souveraineté. Elles posent la question de la citoyenneté sans s'adresser aux instances représentatives existantes et aux acteurs politiques institutionnels, contrairement aux formes plus classiques de mobilisation, à travers des engagements qui repolitisent l'échelle locale : ainsi, c'est à partir du local que se reconstruira un horizon politique national.

Une critique politique, des mobilisations et des revendications pratiques de citoyens adoptant une perspective économique ont ainsi émergé autour de la notion d'économie de résistance (*iqtisad al sumud*) et du renforcement d'une économie locale, juste, respectueuse de l'environnement, basée sur les ressources naturelles, des savoirs faire anciens et des pratiques globales novatrices tels que celles de l'économie sociale et solidaire, de l'économie du partage et des réseaux alternatifs qui se développent ailleurs dans le monde. Ces pratiques sont donc globales. Ces engagements s'ancrent en effet tout autant sur des pratiques innovantes que sur des formes économiques traditionnelles et des modes de réappropriation et d'autogestion des ressources qui avaient été mis en place pendant la première Intifada (1987-1993). Une première Intifada qui avait d'abord été conçue comme une guerre économique. Elles ne se résument pas au secteur de l'agriculture (production locale et/ou biologique - dite *baladi* -, agroécologie, groupes de consommateurs type Amap, commerce équitable, fermes et jardins communautaires...etc.) qui joue un rôle clef dans l'économie palestinienne. Elles concernent aussi le tourisme (tourisme alternatif),

les énergies renouvelables, des systèmes de financements communautaires et d'échanges non monétaires, des projets axés sur le patrimoine, différentes formes d'entrepreneuriat social, ou encore des projets plus holistes alliant plusieurs dimensions et un souci environnemental (éco-village).

Ces actions et engagements émergents portés par des producteurs, des entrepreneurs et des intellectuels se multiplient depuis cinq ans en divers lieux des territoires occupés. Ils ont parfois été décrits comme une « Intifada verte ». Ils prolongent le printemps palestinien de 2011 tout en s'appuyant sur le développement du mouvement de boycott économique et politique des institutions et des produits israéliens BDS. Si la question démocratique et celle de la revendication de droits localisés, concrets sont là aussi centrales, ces engagements déplacent le paradigme contestataire car ils n'adressent pas principalement ces revendications aux instances macropolitiques instituées. Ils se situent d'abord dans l'action citoyenne et entrepreneuriale en-deçà des structures politiques existantes, qu'ils interpellent peu, pour se centrer sur le rétablissement de formes de souverainetés localisées et développer des solidarités et des réseaux horizontaux, entre pairs. Ils reposent la question de la citoyenneté en deçà de l'État et en fait par-delà même la question politique de l'État (et de l'alternative entre la solution à deux États ou à un État) telle qu'elle est avancée par l'ensemble des acteurs politiques (Autorité Palestinienne, gouvernement israélien, négociateurs et diplomates internationaux, partis politiques ou de certains mouvements de jeunesse) à travers ce qu'Engin Isin nomme des « actes de citoyenneté » spécifiques. Ces actes citoyens représentent plus pour leurs acteurs que des engagements sociaux et politiques, ils construisent de nouvelles subjectivités pour lesquelles le politique revêt une dimension que l'on pourrait qualifier de radicalement holiste : d'une éthique de vie à la transformation en profondeur des rapports économiques, sociaux et politiques.